

Il y a deux semaines, le maire de Nice avait annoncé l'obligation du port du masque dans certains secteurs de l'espace public. Une mesure qui avait été confirmée dans la foulée par la préfecture des Alpes-Maritimes.

Aujourd'hui, la mesure s'étend à toute la ville. Christian Estrosi explique cette démarche « *le taux de positivité est passé en quelques jours de 1,2 à 6 et le nombre de verbalisations dressées par notre police municipale dépasse encore les 100 par jour. Ces chiffres ne sont pas acceptables et imposent une réaction ferme et rapide. C'est donc pour limiter une propagation trop forte, rester cohérent dans notre lutte contre la Covid-19 et pour ne plus que d'éventuels doutes sur le périmètre du port du masque persistent que je souhaite que le port du masque soit obligatoire partout à Nice. C'est le prix à payer pour que chacun puisse sereinement circuler dans nos rues et lutter efficacement contre la propagation du virus.* »

Le préfet a une nouvelle fois validé cette demande qui a pour mérite de clarifier la situation géographique.

Pour rappel, le port du masque deviendra également obligatoire en entreprise à partir du 1er septembre sur tout le territoire national, même s'il est déjà fortement recommandé dès à présent.

**Andy Calascione**

[Signaler un abus](#)

**Partager :**

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité